



CH-3003 Berne, OFC

Label «patrimoine européen»

**Discours de Jean-Frédéric Jauslin, Directeur de l'Office fédéral de la culture
Point Presse, 9 juillet 2009
9h30, Cathédrale Saint-Pierre, Genève**

Mesdames et Messieurs,

Le label du patrimoine culturel européen est une idée jeune, récemment lancée en France. L'hiver dernier, à Avignon, a eu lieu la présentation de la liste d'honneur des premiers sites auxquels le label a été attribué et qui ont été choisis dans 18 pays européens. La Suisse y figure avec trois objets que l'Office fédéral de la culture a choisis pour le lancement de cette initiative en collaboration avec les cantons de Genève, de Vaud et du Tessin : il s'agit de la Cathédrale St-Pierre à Genève, du Château de La Sarraz et de l'ancien hospice du Saint-Gotthard.

Pourquoi encore un label, me direz-vous ? Pourquoi encore apposer une plaquette à un monument ? Pourquoi créer une « marque »

Le label du patrimoine culturel européen a quelque chose de particulier : il met en évidence l'importance historique d'un monument et le rôle qu'il a joué pour la culture européenne, il souligne explicitement la valeur immatérielle de ce monument en en faisant le porteur d'un message à la fois historique et culturel. Dans ce sens est différent des distinctions qui évoquent la culture et l'histoire à travers la matérialité de l'objet. Loin de moi l'idée que la substance historique d'un monument ne soit pas importante : bien au contraire, sa matérialité, garant de son authenticité, est le vecteur véridique de la signification immatérielle du lieu.

La Cathédrale St-Pierre de Genève en est un extraordinaire exemple. La cathédrale et les vestiges des bâtiments antérieurs magnifiquement présentés dans le site archéologique font l'objet de mesures de conservation depuis de longues années et sont les témoins de près de deux millénaires d'histoire. Mais si la cathédrale St-Pierre a reçu le label du patrimoine européen, c'est parce qu'elle est associée à la personnalité de Jean Calvin. Calvin n'a vécu à Genève qu'une vingtaine d'années, mais Genève et la Cathédrale St-Pierre sont inséparables de l'importance historique de Calvin. Il ne s'agit pas d'admirer aveuglément Calvin, mais d'examiner la portée de son action. Le label ne veut pas réduire le monument à la personnalité de Calvin, mais inciter à une réflexion nuancée et détaillée sur le monument, sur Calvin, sur Genève, et finalement sur l'Europe et le monde.

Il est primordial d'insister sur le côté « immatériel » voulu par le label du patrimoine culturel européen ; il nous aide à donner du sens à notre environnement bâti et ainsi à mieux le comprendre. Le label doit permettre aux visiteurs de mieux prendre conscience de la diversité culturelle européenne et de faire comprendre qu'il existe des liens et des affinités multiples entre ce qui aujourd'hui est nôtre et ce qui nous paraît étranger. L'histoire de notre pays et celle de notre continent sont faites d'échanges et d'interactions et ne se laissent pas cloisonner par des frontières administratives.

L'ancien hospice du St-Gotthard symbolise cette culture des échanges. Construit à 2100 mètres d'altitude, il fait office depuis plusieurs siècles de trait d'union entre les cultures du Nord et du Sud ;

c'est un peu le point d'intersection sur leur périphérie. Et c'est précisément ce rôle, cette valeur de symbole qu'ont tenu à souligner les architectes Miller + Maranta en modernisant le bâtiment et en lui donnant une nouvelle forme.

A l'heure actuelle, 18 Etats européens se sont associés à l'initiative et l'Espagne est en charge du secrétariat pour 2009. Notre pays attache beaucoup d'importance à la collaboration avec nos collègues européens et à la participation à des programmes internationaux. Les contacts techniques au niveau de l'administration sont l'un des aspects de cette collaboration. Et quant aux sites distingués, ils ont ainsi la chance de participer à ce réseau international, de communiquer entre eux, de faire parler d'eux et de s'associer à des projets communs.

De tels échanges ont une longue tradition au château de La Sarraz. En 1928, à l'invitation de la châtelaine d'alors, Madame Mandrot, furent fondés les « Congrès Internationaux pour l'Architecture Moderne ». La séance marquant leur fondation se tint au château. Venus de nombreux pays, 28 architectes, parmi lesquels on trouve les noms de Le Corbusier, Pierre Chareau, Gerrit Rietveld ou encore Mart Stam se réunirent à La Sarraz pour discuter des tâches de l'architecture moderne et du nouvel urbanisme. Les congrès se déroulèrent jusqu'en 1959, et c'est là qu'est né le projet de la célèbre charte d'Athènes. Le développement de l'architecture et de l'urbanisme est ainsi étroitement associé au nom de La Sarraz. Le château est la représentation idéale de ce que veut susciter le label du patrimoine européen : alimenter la discussion autour des valeurs européennes et promouvoir l'accès à la culture par le rappel de l'histoire.

J'ai le grand plaisir, en présence des cantons et des propriétaires des sites, de nos hôtes internationaux et des représentants diplomatiques des Etats associés de remettre aujourd'hui le label du patrimoine culturel européen aux trois sites suisses. Cette initiative recevra dans les années à venir un ancrage institutionnel dans le cadre d'un projet de la Commission européenne. Les règles et les critères d'admission restent à préciser. L'Office fédéral de la culture les appliquera et le moment venu tracera le cadre à l'intérieur duquel se fera le choix d'autres sites nationaux. Mais une telle initiative vit aussi et avant tout des activités de ses membres, du plaisir de participer à un projet international, de nouer des contacts et de collaborer ensemble. La manifestation d'aujourd'hui en est un prélude. J'ai la conviction que nos trois premiers sites suisses sauront profiter de l'occasion. J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à M. Guillaume Fatio, le président de la Fondation des Clef de Saint-Pierre.